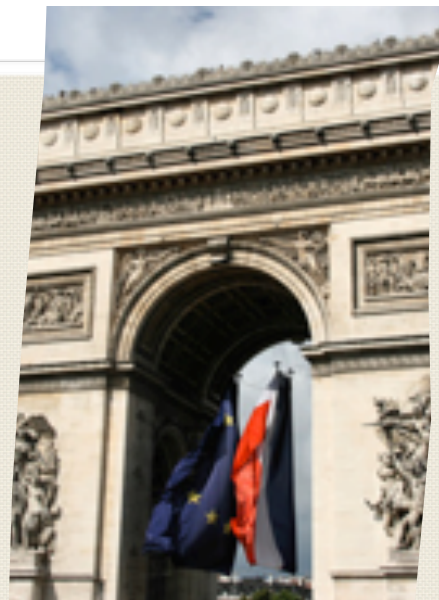


LA PRESSE EN REVUE...

JEUDI 8 SEPTEMBRE 2016

SOMMAIRE

- 1) La chasse au sorcier...
- 2) Mémoires d'outre-tombe !
- 3) Une leçon cinglante
- 4) Innommable !



Gérard Diez La Presse en Revue

I) La répression s'abat sur un jeune communiste



Martin Pontier, secrétaire fédéral du MJCF de la Loire, a été condamné hier à huit mois de prison avec sursis pour une action contre la loi travail.

Huit mois de prison avec sursis et 3 850 euros d'amende. À l'annonce du jugement rendu hier par le tribunal correctionnel de Saint-Étienne à l'encontre de Martin Pontier, secrétaire fédéral des Jeunes communistes de la Loire et syndiqué CGT, la sidération et l'écœurement parcourent la salle dans un murmure. Le militant de 24 ans était poursuivi pour violences contre sept agents de police à l'occasion d'une manifestation contre la loi travail le 12 mai dernier. Dans le cadre de cette journée d'action nationale, Martin et d'autres militants CGT ou affiliés au mouvement des Jeunes communistes avaient manifesté devant la permanence du député PS Jean-Louis Gagnaire, certains y pénétrant pour y accrocher une banderole clamant leur rejet de la réforme du Code du travail. Cette action avait donné lieu à de fortes tensions avec les forces de l'ordre, qui avaient chargé les manifestants en bas de la permanence.

Des témoignages qui disculpent le jeune homme

Trois autres militants avaient été poursuivis pour s'être introduits soi-disant par effraction dans le local du parlementaire socialiste et ont été relaxés le 13 juillet. Le député et le parquet ont, depuis, fait appel de la décision de justice. Martin avait été le seul à être inculpé de violences contre des agents de police. « Ça doit être un surhomme pour parvenir à blesser sept policiers en moins d'une minute : personne n'y croit à part la justice ! » dénonce Jean-Michel Gourgaud, secrétaire général de l'union départementale CGT de la Loire, auprès de la centaine de manifestants rassemblés devant le palais de justice de Saint-Étienne. « Nous, ce qu'on a vu, c'est les flics nous charger, et Martin assommé, effondré sur une voiture. On a dû l'écarter de la manifestation », témoigne Ariane, militante des Jeunes communistes de la Loire.

Pour tous, ce jugement relève du procès politique

Le militant confirme avoir souffert de contusions au crâne, qui lui ont occasionné deux jours d'incapacité temporaire de travail. « Martin, c'est quelqu'un qui se bat pour ses idées mais qui est antivioloent. Il était justement là pour essayer de protéger et de tempérer des lycéens qui étaient un peu plus fougueux », affirme Christie (prénom modifié), assistante sociale qui a travaillé avec Martin dans un lycée où il a été surveillant, et qui loue « un modèle dans sa manière de nouer des relations avec les élèves ». Pour tous, ce jugement relève du procès politique. « En s'en prenant à l'un des principaux visages des réseaux militants de gauche de Saint-Étienne, on s'en prend à toute une organisation », estime Anaïs, militante à la JC. Mais pour son camarade Hedi, ces tentatives d'intimidation ne devraient pas étouffer la mobilisation. « Ça nous énerve encore plus. Maintenant, on va se concentrer pour faire en sorte que la mobilisation contre la loi travail reparte », insiste-t-il. Si ce jugement ne portera sans doute pas un coup d'arrêt au mouvement à Saint-Étienne ou ailleurs, la décision de justice pourrait en revanche être lourde de conséquences pour Martin. Bien qu'il échappe à la prison à condition de ne pas commettre de délits dans les cinq prochaines années, la décision du tribunal correctionnel d'inscrire cette condamnation au bulletin numéro deux de son casier judiciaire pourrait fortement compromettre ses velléités de travailler dans le secteur public. Le jeune homme inscrit en master de sociologie, qui espérait œuvrer pour la recherche publique à l'issue de sa formation, devra peut-être se réorienter. « Mais ça ne changera rien à mon militantisme », promet Martin, qui se réserve la possibilité de faire appel.

Loan Nguyen

l'Humanité,fr

II) Louis Chauvel décrit une société française «condamnée»

Par Joseph Confavreux

LAPRESSEENREVUE.EU

Il n'est pas si fréquent d'ouvrir un livre de sciences sociales, bardé de tableaux statistiques et de corrélations démographiques, tout en ayant le sentiment de lire des Mémoires d'outre-tombe. C'est pourtant l'effet que

produit le nouvel ouvrage de Louis Chauvel, qui diagnostique un effondrement silencieux, mais néanmoins violent et rapide, de la société française.



L'ouvrage phare du biologiste et essayiste Jared Diamond, Effondrement, était sous-titré Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie (éditions Gallimard). À lire le dernier livre de Louis Chauvel, La Spirale du déclassement. Essai sur la société des illusions (éditions du Seuil), la société française est en train de choisir de disparaître. Le sociologue, professeur à l'université du Luxembourg, fait d'ailleurs référence aux penseurs de l'effondrement écologique en jugeant qu'il « convient de généraliser ces idées à l'environnement social ».

la-spirale-du-declassement-essai-sur-la-societe-des-illusions-de-louis-chauvel-1081670317-ml
Pour lui, « un cercle vicieux, une spirale négative, se développe, en France comme dans de nombreuses sociétés postindustrielles », marqué notamment par une croissance en berne, des inégalités de plus en plus vertigineuses et la dépendance, voire la soumission, des jeunes générations aux priorités des seniors. Une situation d'effondrement à venir qui n'est pas sans rappeler le sort de Rome, ou de l'Argentine des années 1930. Alors que ce pays se trouvait alors au sommet de la puissance économique, il s'est retrouvé rétrogradé au milieu du classement mondial après un siècle de complète stagnation et une spirale de déclassements cumulés, comparable à ce que vit aujourd'hui la France.

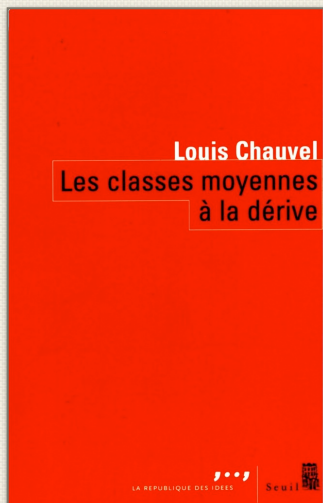
Pour Louis Chauvel, tel un paquebot à la coque corrodée incapable de changer de cap, la société française a entamé un lent et douloureux naufrage. Si son constat est sans doute moins « neuf » qu'il le prétend – il prolonge ses propres recherches sur Les Classes moyennes à la dérive (2006) et Le Destin des générations (1998), ainsi

que de nombreux autres travaux d'économie et de sociologie, ceux de Thomas Piketty en premier lieu –, il est implacable.

Le sociologue met l'accent sur cinq « éléments corrosifs » sapant les fondements de la société issue des Trente Glorieuses : « l'accroissement vertigineux des inégalités à travers le phénomène de repatrimonialisation des richesses » ; le « processus de désagrégation du noyau central de la société » ; la « fracture générationnelle et les désillusions qu'elle accompagne » ; le « processus de déclassement systématique dans la dynamique des inégalités globales » avec le « recul des anciennes puissances industrielles » et, enfin, le déclin de la « correspondance entre les faits objectifs et leurs représentations sociales », résultat d'une « lenteur à prendre en compte les nouveaux états du monde » et de « la péremption d'une large majorité du personnel politique et intellectuel qui vit encore dans un monde que les autres ont vu disparaître depuis trente ans ».

Contre ceux qui affirment que nous vivrions dans une société fluide, avec ses gagnants et ses perdants, le sociologue juge que nous sommes entrés dans une ère d'« inégalité sidérale » dans laquelle le phénomène de « repatrimonialisation » des richesses ne signifie pas seulement « un handicap croissant pour ceux qui n'ont que leur salaire », mais aussi « le rétablissement de modèles dynastiques de familles, où la gestion du patrimoine hérité est une dimension structurante de la relation intergénérationnelle ». Le creusement des inégalités conduit ainsi « une partie des classes moyennes et des générations nouvelles à suivre les classes populaires sur la pente de l'appauvrissement, entraînant une spirale générale de déclassement ».

Cette spirale devenant vortex est particulièrement sensible pour deux catégories de population : les classes moyennes et les jeunes générations. Alors que le vote de ces deux segments souffrants de la société française constituera un des enjeux principaux de la campagne présidentielle, Louis Chauvel commence par ferrailler contre tous ceux reprenant l'idée que les classes moyennes n'iraient pas si mal et auraient toujours exprimé « une angoisse du déclassement, qui serait constitutive de leur identité sinon de leur psychologie collective ». Il épingle en particulier les économistes Dominique Goux et Éric Maurin, auteurs des Nouvelles Classes moyennes (ouvrage également publié au Seuil), qui contestaient, dans ce livre, la thèse initiale de Chauvel sur la « dérive » de ces dernières.

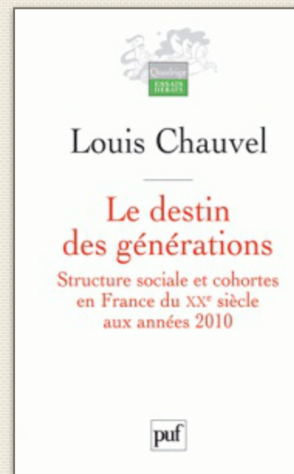


Le sociologue juge, au contraire, que celles-ci ont, depuis son diagnostic initial, rompu définitivement les amarres avec la partie supérieure de la société française. « L'image du sucre au fond de la tasse de café fournit une bonne métaphore du phénomène : la partie supérieure de la société

française. « L'image du sucre au fond de la tasse de café fournit une bonne métaphore du phénomène : la partie supérieure de la société semble toujours intacte, mais l'érosion continue de la partie immergée la promet à la déliquescence. » La déstabilisation de ces classes moyennes est particulièrement préoccupante pour au moins deux raisons. D'un côté, même si leur sort demeure aujourd'hui moins dégradé que celui des classes populaires, « la déstabilisation du centre de gravité de la société a des effets d'entraînement plus généraux ». De l'autre, elles ne peuvent plus représenter « une dynamique centripète où même les groupes antagonistes – prolétariat et grande bourgeoisie – pouvaient trouver des raisons de participer à la construction d'un édifice potentiellement ouvert à tous, notamment par mobilité intergénérationnelle ».

Cette dernière se trouve également en piteux état, que ce soit sur le « niveau de vie, le rendement du diplôme, la mobilité sociale, les transformations de la consommation, la représentation politique ». Complétant le diagnostic de fracture générationnelle de la société française qu'il avait établi dans *Le Destin des générations*, Louis Chauvel insiste en particulier sur le « déclassement résidentiel » qui prive les jeunes générations d'accès aux territoires dynamiques en termes d'emploi, et sur l'impasse d'une « multiplication indéfinie des diplômes sans planification au long terme et sans réflexion sur l'employabilité des diplômés ».

Dans cette situation où une partie « de nos contemporains pillent des ressources sociales qui ne se renouvelleront pas, et sapent ainsi l'avenir collectif des générations futures », nous serions en train de vivre une « aliénation politique des nouvelles générations », durablement absentes du jeu politique institutionnel, comme l'atteste par exemple le vieillissement en chiffres, à la fois bruts et proportionnels, de l'Assemblée nationale,



puisque, en 1981, le rapport des moins de 45 ans aux plus de 60 était de deux pour un, alors que, pour la législature en cours, le rapport est de un pour deux. Aujourd'hui, juge Louis Chauvel, « les générations futures ne votent pas alors que nous jouons leur avenir ».

« Mur du déni »

Comment expliquer l'absence de réaction face à une telle situation de verticalisation du pouvoir socioéconomique ressemblant de plus en plus à une falaise infranchissable ? « Entre la situation objectivement vécue et le monde subjectif des inégalités, la relation n'est pas obligatoirement stable, ni cohérente, tant s'en faut », rappelle Louis Chauvel, en estimant que « devant ces nouvelles réalités, la conscience sociale est soit obsolète – le vieux marxisme résurgent – soit inexistante – la croyance selon laquelle nous sommes toujours et pour toujours dans une société égalitaire de classes moyennes salariées. »

Force est de constater une baisse constante de la conflictualité sociale, puisque, dans les années 1970, 2 millions de journées de travail ont été consacrées à la grève, contre seulement 75 000 au début des années 2010. Alors que certains voudraient y voir un effet de la disparition de la question sociale en raison d'un enrichissement généralisé, et que d'autres l'expliquent au contraire par une peur du lendemain en période de chômage de masse, empêchant toute mobilisation collective, le sociologue y voit d'abord une forme d'institutionnalisation des syndicats et un manque de transmission de la mémoire des luttes et du savoir-faire organisationnel d'une génération à l'autre.

Mais l'absence de grandes mobilisations serait surtout due à la difficulté de « réorganiser une "conscience de classes" susceptible de donner aux groupes sociaux une âme, une animation et une volonté d'action politique ». Reprenant la distinction marxiste entre classes « en soi » (conditions objectives de vie et de domination structurant un espace social) et « pour soi » (conditions subjectives fondées sur un sentiment d'appartenance à un groupe et d'antagonisme vis-

à-vis d'autres groupes), Louis Chauvel précise l'importance de la « structuration identitaire » des groupes sociaux.

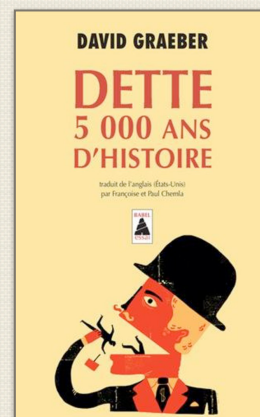
Elle serait constituée, selon lui, de trois modalités : l'« identité temporelle », qui désigne la permanence de la catégorie et son imperméabilité aux transformations générationnelles, matrimoniales, voire géographiques ; l'« identité culturelle », tissée par le « partage de références symboliques spécifiques, de modes de vie et de façons de faire permettant une inter-connaissance » ; et enfin, l'« identité collective », à savoir une « capacité d'agir collectivement, de façon conflictuelle avec les autres catégories sociales, dans la sphère politique, afin de faire reconnaître l'unité de la classe et de ses intérêts ».

Même si « l'absence de grande construction collective n'empêche pas le développement d'émeutes et de jacqueries des temps présents », la discordance entre les inégalités objectives et les prises en compte subjectives des dominations sociales paraît aujourd'hui trop forte pour bâtir une structuration et une mobilisation susceptibles d'enrayer les mouvements de fond en train de submerger la société française.

À cette difficulté s'ajoute le fait que nous sommes au pied de ce que Louis Chauvel désigne par le « mur du déni ». La situation serait tellement grave qu'on préférerait ne pas la voir, dans le cadre d'un « processus d'illusion qui s'enclenche lorsque la réalité devient déplaisante et inacceptable ». Ce mur du déni paraît d'autant plus abrupt et infranchissable que le creusement des inégalités a abouti à une surprotection des classes aisées et privilégiées, de ce fait incapables de comprendre le processus de déréliction à l'œuvre parmi les classes populaires, les classes moyennes et les jeunes générations. Et d'agir en conséquence. « Ceux dont l'action aurait pu être décisive sont à ce point protégés qu'ils ne verront le collapsus final qu'au dernier moment, restant sourds aux témoignages de la famine et des pillages subis par les petites gens », écrit le sociologue, en rappelant que « les familles aristocratiques romaines ont vécu dans le confort de leur villa du Latium jusqu'au moment final du pillage, qu'elles n'ont pas voulu voir venir ».

Est-il alors encore temps de lutter contre ce processus qui « condamne à terme l'idéal de société qui fut le nôtre, celui d'une "civilisation de classe moyenne" confiante dans sa capacité de transmettre aux générations suivantes un monde en progrès » ? À lire Louis Chauvel, il semble

être presque trop tard, même s'il conserve le conditionnel pour ses phrases les plus pessimistes. Les acquis sociaux devraient, selon lui, continuer de se défaire avec, à terme, « l'effondrement de pans entiers de ce que l'on a cru solide comme le roc ».



Le livre de Louis Chauvel ne dépasse guère le constat froid et désespérant. Même s'il appelle à activer, dans le champ de la société et pour les générations futures, le « principe responsabilité » défini par le philosophe Hans Jonas en matière d'écologie, il ne s'intéresse guère aux manières dont il serait éventuellement possible de réorienter le cap au pire pris par la société française. Sa seule suggestion serait de renouer avec un rituel disparu de l'Italie antique, le « ver sacrum ». Par ce « printemps sacré », une société décidait de faire face à une calamité envoyée par les dieux ou le sort en confiant à la jeunesse une partie du troupeau et des richesses, avant de la laisser prendre sa propre route « devant la nécessité de tout reconstruire, et de réinventer les fondements mêmes de son existence collective ».

Un détour par une pratique antique face à une situation contemporaine inextricable qui n'est pas sans rappeler la proposition faite par l'anthropologue David Graeber, dans son ouvrage intitulé Dette, 5 000 ans d'histoire (Éditions Les Liens qui libèrent), de s'inspirer aujourd'hui de l'« effacement des tablettes » pratiqué en Mésopotamie pour éviter une rupture sociale trop violente, lorsque les hommes souffraient trop violemment d'avoir mis en gage leurs troupeaux, leurs champs, voire leurs enfants...

mediapart.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Dominique Reynié : «L'Allemagne donne à la France une leçon cinglante»

Kevin Badeau / journaliste



Dominique Reynié est directeur général de la fondation pour l'innovation politique (Fondapol) et professeur à Sciences Po. - SIPA

LE CERCLE/ENTRETIEN - L'Allemagne envisage 15 milliards de baisses d'impôts pour 2018, tandis que la France réfléchit à une ristourne d'un milliard pour l'année prochaine. Pour Dominique Reynié, directeur général de la fondation pour l'innovation politique (Fondapol), l'écart de compétitivité entre la France et l'Allemagne risque de se creuser davantage.

15 milliards de baisses d'impôts en Allemagne en 2018 contre 1 milliard en France en 2017. La comparaison est-elle cruelle ?

La petite baisse des impôts prévue en France pour l'année prochaine est bonne à prendre, mais reste marginale. L'Allemagne donne à la France une leçon cinglante. Berlin peut se permettre un tel programme de dépression fiscale, à destination des ménages modestes et des classes moyennes, parce que ses recettes publiques sont excédentaires et qu'elle est en plein emploi.

Ses 15 milliards de baisses d'impôts envisagés seront favorables à la compétitivité allemande et agiront en faveur de la justice sociale. C'est la clef de la croissance.

Certes Angela Merkel prépare déjà les élections fédérales de 2017. Mais en France, la ristourne d'un milliard d'euro pour 2017 sonne comme un aveu d'échec pour François Hollande qui songe à sa succession : le chômage est plus élevé qu'en 2012 et la croissance est en berne.

La politique de dépression fiscale allemande va-t-elle nuire à l'attractivité française ?

Le monde est devenu un espace de compétition économique et fiscal. L'Allemagne va exercer sur la France une pression défavorable car elle deviendra encore plus attractive et compétitive. En plus des entreprises, certains ménages pourraient revoir leur stratégie d'installation au vu de cette nouvelle donne fiscale.

Berlin, ville en pleine mutation, pourrait d'ailleurs en profiter. Cela est déjà flagrant à Londres. Boris Johnson, aujourd'hui ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni, se targuait en 2014 d'être le maire de la sixième ville de France... [en réalité, avec 225.000 Français, le grand Londres serait plutôt la 30e agglomération française, NDLR].

L'harmonisation fiscale de la zone euro, chère à François Hollande, est-elle un mirage ?

Les Français s'imaginent que les européens vont augmenter leur pression fiscale au niveau de la leur. Cette ambition ne verra jamais le jour. Nos voisins n'ont aucun intérêt à se rapprocher de la France. Nous avons assisté à une hausse spectaculaire des impôts sous le quinquennat de François Hollande, alors qu'Angela Merkel prévoit une très forte baisse. Si harmonisation fiscale il y a, c'est la France qui devra revoir son régime. Cela appelle alors à une révolution fiscale...

Propos recueillis par Kévin Badeau

LesEchos.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Nord: La factrice victime d'un AVC porte plainte contre La Poste

La jeune femme attaque son employeur pour « non-assistance à personne en danger »...



Le logo de La Poste - ALLILI MOURAD/SIPA

Une jeune femme, employée en CDD à la Poste de Villeneuve d'Ascq, poursuit ce mercredi son employeur pour avoir tardé à prévenir les secours, alors qu'elle était victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC).

Les faits se sont déroulés le matin du 19 février 2016, comme l'ont révélé vendredi nos confrères de la Voix du Nord. Emeline, 25 ans, devait prendre son service à la plateforme de distribution du courrier de Villeneuve d'Ascq.

Comme elle ne se sentait pas bien, celle-ci a contacté son responsable en lui indiquant qu'elle ne pourrait pas se rendre au travail. Mais, selon l'employée, le responsable insiste tellement qu'elle se sent obligée de venir malgré tout.

Le travail d'abord, les secours après

A son poste, la jeune femme ne se sentait pas mieux. A plusieurs reprises, elle explique être allée voir son responsable pour lui signifier. Mais ce dernier, selon elle, a ignoré ses plaintes. Pire, Emeline explique qu'il lui a répondu : « Finis ton travail, on appellera les pompiers tout à l'heure. »

C'est plus de deux heures plus tard qu'un collègue de la jeune postière, inquiet de la voir dans un tel état, prend sur lui de demander aux cadres d'appeler les secours. Mais, là encore, rien n'a été fait. C'est lui-même, qui va contacter les pompiers. Une ambulance privée a été dépêchée sur place pour prendre en charge sa collègue.

Elle garde des séquelles

A l'hôpital, Emeline a subi un IRM, lequel a révélé qu'elle était en train de faire un accident vasculaire cérébral. Placée en soins intensifs dans la foulée, la jeune femme a eu la vie sauve. Elle garde cependant des séquelles, comme une paralysie partielle de la jambe gauche.

La direction de la Poste, elle, réfute totalement la version de son employée. Sur France 3, l'entreprise a expliqué que la salariée « a déclaré par téléphone à son encadrant vouloir venir travailler sans aller consulter un médecin », qu'elle « ne souhaitait pas l'intervention des pompiers » et que c'est son encadrant qui a finalement contacté le 15.

Emeline estime que sans l'intervention de son collègue, elle aurait aujourd'hui des séquelles beaucoup plus graves, voire pire.



A Suivre...
La Presse en Revue

Bonjour lapresseenrevue,

Votre blog fête ses 4 ans cette année !

Toute l'équipe d'OverBlog est heureuse
de souhaiter un joyeux anniversaire à
votre blog La Presse en Revue....

4 ans ça se fête !
Dites-le à tout le monde

J'informe mes lecteurs

L'équipe OverBlog
www.overblog.com